

DE LA COMMUNE DE BOULLAY MIVOYE

Séance du 21 janvier 2020

**Date de la convocation**  
15/01/2020

L'an deux mille vingt et le mardi 21 janvier, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Le Boullay Mivoye, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUET, Maire

**Nombre de Conseillers : 09**  
**Présents : 07**  
**Votants : 07**

**Présents :**  
Messieurs Stéphane HUET, Christophe PERCHERON, Benjamin SOULARD,  
Mesdames Monique FRESNAY, Anne RONDELAUD, Véronique BOYÈRE, Marie-Claire RICHER, ATARIAN Catherine

**Secrétaire de séance :**  
Véronique BOYÈRE

**Absentes excusées:** Mesdames Dominique GAZZO et Marie-Claire RICHER

Le compte-rendu de la séance du 27 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

**Contrat de location de la salle des fêtes**

Le Maire propose de revoir le contrat et le règlement de location de la salle des fêtes pour incorporer des arrhes à hauteur de 50 €.

La location à la demi-journée se fera uniquement pour les associations et les réunions d'organismes pour les agriculteurs. Le prix forfaitaire de la demi-journée s'élève à 120 €.

Une somme de 100 € pour le ménage sera demandée pour toute location journée ou week-end.

Accord à l'unanimité du Conseil.

**Délibération pour la convention des voitures abandonnées présentes et futures**

Le Maire demande qu'une délibération soit prise pour l'affiliation à la Préfecture d'une convention ce qui permettra le retrait et la mise en fourrière des véhicules abandonnés sans frais pour la commune pendant 30 jours. Au-delà des 30 jours les véhicules non réclamés par leur propriétaire seront détruits. Accord à l'unanimité du Conseil.

**Ménage de la salle des fêtes et de la mairie**

Le Maire propose de rechercher une personne 4 heures par semaine pour effectuer le ménage de la salle des fêtes et la mairie par le biais d'une annonce auprès des habitants de la commune pour remplacer notre adjointe technique ou bien de demander des devis auprès d'un prestataire de ménage. Accord à l'unanimité du Conseil.

**Elagage**

L'élagage des haies par les habitants de la commune sur les voies publiques est obligatoire. L'envoi de lettre recommandée n'ayant pas donné suite, Monsieur le Maire remettra en mains propres les lettres de mise en demeure de faire les travaux. En cas de refus, les travaux d'élagage seront réalisés par une entreprise et facturés aux propriétaires par l'intermédiaire du Trésor Public. Accord à l'unanimité du Conseil.

### **Panneau concernant les mauvaises herbes au cimetière**

Madame ATARIAN propose d'apporter des modèles de panneau expliquant l'engagement « zéro pesticide » de la commune. Madame RONDELAUD propose également une affiche provisoire qui sera apposée dans la commune. Accord à l'unanimité du Conseil.

### **Date de commission du bulletin municipal**

La date de commission du bulletin municipal est fixée au 18 février 2020 à 18 heures. Les demandes d'information ou d'annonces devront être déposées ou envoyées par mail à la mairie avant le 12 février 2020. Accord à l'unanimité du Conseil.

### **SIRP**

Une relance va être faite auprès du SIRP concernant une lettre datant du mois de mai à juin 2019 dont nous n'avons pas de réponse.

Concernant la réunion du 10 décembre 2019, le Conseil a reçu une délégation de parents d'élèves élus afin d'aborder des questions liées au règlement du périscolaire. Il est rappelé que le tarif des périscolaires correspond à des forfaits et non à une annualisation. Les forfaits correspondent à une partie du prix de revient des prestations. Accord à l'unanimité du Conseil.

### **Demande de subventions FDI 2020**

Le Maire demande de faire une demande délibération FDI 2020 pour :

- L'aménagement des allées et mise en accessibilité PMR du cimetière
- Travaux de réfection de la couverture de la chapelle
- Travaux de voirie sur la rue St Nicolas

Accord à l'unanimité du Conseil.

### **Tarifs communaux 2020**

Le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs communaux pour 2020. Accord à l'unanimité du Conseil.

### **Tour de garde pour les élections**

L'ouverture du bureau pour les élections municipales débutera à 8 heures et fermera à 18 heures. Un point avec les conseillers a été évoqué pour la mise en place des tours de garde des élections. Accord à l'unanimité du Conseil.

### **Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaire/Habilitation CDG28**

Le Maire propose une délibération pour adhérer au contrat d'assurance statutaire pour le personnel. Accord à l'unanimité du Conseil

## Questions diverses

### Ouverture de la mairie

Pour élargir les plages d'ouverture de la mairie, une nouvelle secrétaire vacataire a été recrutée deux jours par semaine les mercredis et jeudis. Les horaires seront affichés en mairie et sur les tableaux de BOULLAY-MIVOYE et FONVILLE jusqu'au 15 mars 2020.

### Jour de ramassage des déchets verts

Concernant le ramassage des déchets verts de la poubelle, une demande a été effectuée auprès du service déchets de l'Agglo. A ce jour nous sommes dans l'attente de leur réponse.

### Remerciements de Monsieur le Maire à l'artiste Madame KYNNSAY

Monsieur le Maire remercie Madame KYNNSAY pour son œuvre originale qui sera mise en mairie.

### Associations ASCVEG et les chats du hasard

Les associations remercient pour le versement des subventions.

L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 22 H 00

Le Maire  
Stéphane HUET

